

**Association Française de Développement Toulouse, le 25 Octobre 1999
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**

Délégation Grand Sud-Ouest

C% Association VELO

5 av. F. Collignon 31200 Toulouse

Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Mr Michel THIBAUT, Directeur

Direction Départementale de l'Equipement des

Pyrénées Atlantiques Cité Administrative

Bd Tourasse 64032 PAU Cedex

Objet: projet de "Véloroute littorale
atlantique" propositions d'itinéraire

Monsieur le Directeur,

A la suite de notre lettre du 15 Juillet au Président du District Bayonne-Anglet-Biarritz, dans laquelle l'AF3V lui demandait de prévoir l'aménagement de la Véloroute littorale dans le District BAB, j'ai eu des contacts avec les personnes chargées de ce dossier à l'arrondissement de Bayonne de la DDE (Mr Guy Lalanne), et j'ai reçu le compte-rendu de la réunion du 31-08-99 (présentation du projet de Véloroute littorale).

Je vous remercie d'avoir ainsi tenu l'AF3V informée de l'avancement de ce projet.

Après ces contacts, j'ai effectué une visite sur place à vélo les 21 et 22 Août, au cours de laquelle j'ai exploré à la fois l'itinéraire cyclable créé en 1982 et les voies et sentiers côtiers pouvant être empruntés par la future Véloroute. Cette visite m' a confirmé:

- que l'itinéraire cyclable Bayonne-Hendaye créé en 1982 ne convenait pas comme itinéraire principal de la future Véloroute, car il est trop indirect, trop escarpé, et pas assez sécurisé;
- qu'il fallait rechercher pour la Véloroute littorale un itinéraire à la fois côtier et sécurisé, et qu'il était possible d'aménager cet itinéraire "idéal".

Je vous transmets donc un document "Proposition d'itinéraire côtier Bayonne-Hendaye", ainsi qu'une description de l'itinéraire balisé existant.

Ces propositions ne constituent que des orientations de principe en faveur d'un projet ambitieux, qui serait très attractif grâce à ses qualités. Ces propositions demandent à être complétées et affinées, en particulier quand à la faisabilité de chaque aménagement proposé.

L'AF3V souhaite que ces propositions soient prises en compte, et transmises aux collectivités locales intéressées. Elle demande à être informée et associée aux travaux ultérieurs qui définiront les options d'aménagement retenues.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Mr Julien SAVARY

Délégué Régional de l'AF3V, Vice-Président de l'Association Vélo

PJ: - "Véloroute littorale atlantique: proposition d'itinéraire côtier Bayonne-Hendaye" (document 10 pages + photos +plan)

- "Description de la liaison cyclable Bayonne-Hendaye réalisée en 1982 par le Syndicat Intercommunal pour le Développement Touristique de la Côte Basque" (6 pages, photos, plan)

Copie à:

- Mr Alain LAMASSOURE, Président du District Bayonne-Anglet-Biarritz
- Mr Guy LALANNE, arrondissement de Bayonne de la Direction Départementale de l'Equipement
- Mr François GORAGUER Mission Départementale de Développement Touristique des Pyrénées Atlantiques

- Littoral
- Mr Albert LARROUSSET, Maire de Guéthary, Président de l'Association des Elus du Littoral
 - Mr Jean LISSALDE, Président du syndicat mixte pour l'équipement et le développement touristique de la Côte et du Pays Basque.
 - Mr André SCHOELL, CETE Sud-Ouest
 - Mr Philippe COUPY, Secrétaire national de l'AF3V